

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Le 2 octobre 2002, les habitants du bourg de Saint-Eloy-Les-Mines ont sorti leurs premiers sacs jaunes devant leur porte.

Expérience réussie puisque la poubelle traditionnelle a maigri : ce sont presque 13 tonnes d'emballages et de journaux-magazines qui sont collectés chaque mois par les sacs jaunes.

De plus, dans un souci de toujours améliorer les performances de la collecte sélective sur notre territoire, les communes de Montaigut-en-Combraille, de Pionsat et de Saint-Gervais d'Auvergne passeront elles aussi, à une collecte sélective avec des sacs jaunes dans un avenir proche.

Le tri sera bientôt à votre porte, nous vous en reparlerons plus précisément très prochainement.

Pour les autres communes, le réseau de 47 points-propres reste à leur disposition pour le tri de leurs emballages. L'élimination des déchets concerne au quotidien chacun d'entre nous.

Nous devons impérativement réaliser des efforts collectifs pour améliorer le tri de nos déchets.

Recycler, c'est préserver notre environnement, celui de nos enfants.

**ALORS N'HESITONS PLUS,
TRIONS !**

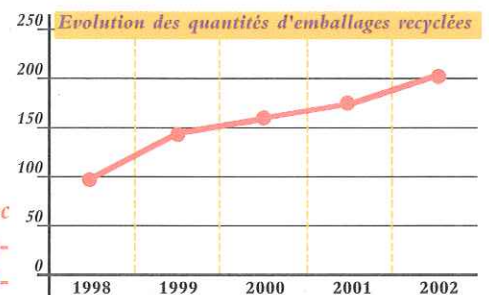
Claire LEMPEREUR
Présidente du SICTOM



LE DEFI DU TRI : depuis 5 ans, le SICTOM des Combrailles s'est lancé dans le défi du tri.

Challenge réussi ? OUI

1 En 5 ans de collecte sélective avec des points d'apport volontaire, les quantités de déchets récupérées ont été multipliées par 2.



ALORS BRAVO, MAIS NE RELACHONS PAS NOS EFFORTS

car l'objectif pour 2005 est d'atteindre les 260 tonnes en apport volontaire.

Si les points-propres connaissent une fréquentation régulière, les emballages en aluminium (canette de boisson, barquette de viande), en acier (boîte de conserve, aérosol) et les briques alimentaires (lait, jus de fruits) se font encore trop rares dans les conteneurs.

Dans notre famille, ne consommons-nous pas au moins une boîte de conserve par semaine ?



2 De plus, la fin de l'année 2002 a été synonyme pour les 3000 habitants du bourg de Saint-Eloy-Les-Mines de l'arrivée du tri à la maison.

D'octobre à décembre, ce sont 37 tonnes d'emballages qui ont été collectées.

RESULTATS TRES ENCOURAGEANTS qui permettront avec l'arrivée prochaine des sacs jaunes à Montaigut-en-Combraille, Pionsat et Saint-Gervais-d'Auvergne d'atteindre les **265 tonnes de déchets recyclables collectés en porte à porte**

3 Quant aux emballages en verre, la progression est de 14 kg par habitant en 1998 à 22 kg en 2002. Soit une progression de 65%. Mais nous pouvons faire mieux.

Le saviez-vous ? Le verre se recycle à 100% et indéfiniment.



Dans ce numéro

Le mot de la Présidente p1

Le défi du tri p1

Au fil des mois p2

La seconde vie des cartons et des journaux-magazines p3

Le tri en questions... p4

Fabriquer son propre compost, c'est naturel p4

AU FIL DES MOIS...

Pour que le geste du tri devienne un réflexe naturel dès le plus jeune âge



Après avoir réfléchi sur la problématique des déchets, les écoliers de Saint-Eloy-Les-Mines ont eu l'esprit créatif.

A partir d'emballages ramenés de la maison, ils ont réalisé des œuvres d'art prouvant que nos déchets peuvent avoir une seconde vie.

Pour la fin d'année 2002, 3 écoles du syndicat ont choisi de s'engager dans la démarche "Brikkado" de l'UNICEF. Elle consiste à collecter les emballages "briques alimentaires" sur les lieux scolaires. Ces briques ont été transformées en pâte à papier et recyclées en rouleaux de papier-cadeau dont les ventes assurent des fonds en faveur de l'enfance défavorisée.



Ainsi au total, ce sont 827 briques qui ont été récupérées en 1 mois par 149 enfants soit plus de 5 briques par enfant. BRAVO à nos petits élèves !

Bientôt une nouvelle déchetterie

Les travaux de la déchetterie de Saint-Gervais-d'Auvergne sont presque terminés. Dès le printemps, vous pourrez déposer vos déchets dans les 6 bennes correspondantes :

- 1 benne déchets verts
- 1 benne tout venant (matelas)
- 1 benne cartons (gros cartons pliés)
- 1 benne gravats (briques, carrelage)
- 1 benne ferrailles (électroménager)
- 1 benne bois (cagette, palette)



Les déchets apportés seront ensuite dirigés vers leurs sites respectifs de valorisation ou vers les lieux de traitement appropriés.

Pour aider les habitants du secteur concerné et répondre à toutes leurs questions, le SICTOM communiquera bientôt davantage d'informations.

Alors, ayez l'esprit pratique, civique et écologique : utilisez la déchetterie !

La seconde vie des cartons et journaux-magazines.

Si chaque foyer du SICTOM des Combrailles dépose **une boîte de carton** (type emballage de céréales, de gâteaux) **par semaine dans le conteneur approprié**, cela permet de recycler en un an, **48 tonnes de cartons**.

**Mais comment se passe le recyclage ?
Que deviennent les papiers et les cartons d'emballages ?**

ZOOM SUR LE RECYCLAGE ...

Les papiers et les cartons d'emballage sont constitués de fibres de cellulose. tous les cartons de la maison se recyclent jusqu'à une dizaine de fois. Ensuite, les fibres sont trop fragiles.

1-La collecte

Vous effectuez un premier tri des papiers-cartons en les déposant dans le conteneur approprié.

2 - Le Centre de Tri

Au centre de tri Echalièr à Clermont-Ferrand, les papiers et les cartons sont séparés manuellement des autres emballages, ils sont conditionnés en balles selon leur nature puis sont dirigés vers des papeteries.



3 - Et après ?

Tout nouveau, tout beau !

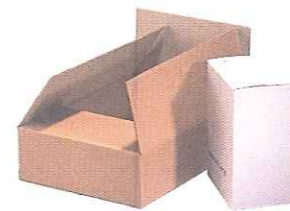
LE PULPEUR : les vieux papiers-cartons sont mis en suspension dans l'eau et brassés pour séparer les fibres

L'EPURATEUR : les vieux papiers-cartons sont débarrassés des substances indésirables : agrafes, plastiques

LA PATE A PAPIER :

est constituée à la sortie du raffineur pas le mélange des fibres et de l'eau.

Les feuilles de papier et de carton sont enroulées en bobines et servent à fabriquer de nouveaux cartons d'emballages ou du papier.



Quelques chiffres

En 2001, nous avons recyclé 14 tonnes de papiers-cartons et 135 tonnes de journaux-magazines.

En 2002, 21 tonnes de carton et 153 tonnes de journaux-magazines.

Soit à peu près 3 journaux-magazines collectés par foyer et par semaine.

ALORS CONTINUONS.

DÉPOSEZ DANS LE CONTENEUR APPROPRIÉ



Cartonnettes, journaux-magazines, revues, publicités, cartons

NE DÉPOSEZ PAS



Emballages salis au contact d'aliments, mouchoirs, produits d'hygiène

LE TRI EN QUESTIONS...

- 1 Quel est le poids des déchets ménagers qu'une seule personne jette par jour ?
- 2 Où doit-on jeter les bouteilles d'huile ?
- 3 Où doit-on jeter les pots de yaourt ?
- 4 Combien faut-il de matière usagée pour fabriquer 900 kilogrammes de papier recyclé ?
- 5 Quelle quantité d'énergie permet d'économiser le recyclage d'une tonne d'aluminium ?

1- Une personne jette en moyenne 1 kg de déchets par jour et même plus dans les grandes villes.

2- Dans notre poubelle traditionnelle, Les bouteilles d'huile, de ketchup, de mayonnaise ne sont pas recyclables car elles ont contenu des corps gras.

3- Les pots de yaourts, de petits suisses, de crème fraîche ou de fromage blanc sont fabriqués dans des plastiques qu'on ne recycle pas encore. Ils doivent être déposés dans la poubelle traditionnelle.

4- 1 tonne de papier usagé permet de fabriquer 900kg de papier recyclé alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois pour en fabriquer une tonne.

5- 1 tonne d'aluminium recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bauxite et une tonne de fuel.

REPONSES :

7- FABRIQUER SON COMPOST, C'EST NATUREL !

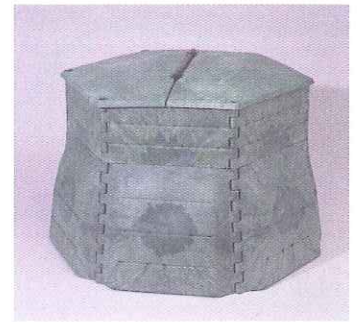


Modèle plastique 320 litres

Diminuer le volume des poubelles à la source et en faire bénéficier les jardins, c'est simple.

Il suffit de rassembler à même le sol dans un bac approprié tous les déchets végétaux produits par le jardin et la cuisine.

Dès aujourd'hui et JUSQU'AU 5 mai, le SICTOM des Combrailles en collaboration avec le VALTOM vous propose de vous procurer un bac à compost à un tarif préférentiel, adapté à la superficie de votre jardin.



Modèle plastique 620 litres

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter le SICTOM au 04.73.85.09.09 ou pour commander, renvoyez le coupon-réponse ci-joint.

Pour commander, renvoyer ce coupon avant le 5 mai

au SICTOM des Combrailles : Hôtel de ville - 63700 Montaigut-en-Combraille.

OUI, je souhaite acquérir un bac à compost (1 par foyer du territoire du SCITOM)

320 litres plastique (jardin < 500 m²) = 22.87 €

620 litres plastique (jardin > 500 m²) = 30.49 €

Joindre à la commande un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

COMMUNE :

CODE POSTAL :

TEL. :

Dans la limite des stocks disponibles

SICTOM DES COMBRAILLES

Hôtel de ville 63700 Montaigut en Combraille

Tél. 04 73 85 09 09 - Fax 04 73 85 92 77